

Appel à projets générique

« **Instrument de financement : Projet de Recherche Collaborative -
International (PRCI) »**
Collaboration bilatérale ANR/ FAPESP
Projets franco-brésiliens

- Edition 2022 -

Liste des projets sélectionnés (par ordre alphabétique) :

| Acronyme et titre du projet | Coordinateur Fr | Coordinateur Br |
|--|------------------------|-------------------------------|
| 3D-NANOREV: Études environnementales 3D de l'ingénierie de microstructure de vanadates luminophores à l'échelle nanométrique | Thierry GACOIN | Paulo Cesar DE SOUSA FILHO |
| ByProdAct: Production de particules chargées et de nanocelluloses à partir de coproduits de l'industrie agro-alimentaire : application potentielle dans les revêtements actifs ou les films PLA | Giana ALMEIDA-PERRE | Milena MARTELLI TOSI |
| IONO-DIET: Détection et imagerie ionosphérique des séismes et des tsunamis | Elvira ASTAFYEVA | Esfhan Alam KHERANI |
| NAIMAN: Intelligence artificielle normative pour réguler la fabrication | Luis Gustavo NARDIN | Jaime Simão SICHMAN |
| ORGANIC: Éco-ingénierie des stratégies de protection des plantes à base de nanotechnologies pour une agriculture durable | Catherine SANTAELLA | Renata DE LIMA |
| SDAIM: Analyse stochastique et déterministe pour des modèles irréguliers | Francesco RUSSO | Christian OLIVERA |

SeMerAMAZON: Compréhension de l'interaction mercure-sélénium dans les populations riveraines de l'Amazone en combinant des approches analytiques et toxicologiques de pointe

Zoyne PEDRERO ZAYAS

Fernando BARBOSA JR

WEAVEQSO-JPAS: Exploiter deux grands relevés astrophysiques : WEAVE_QSO et J-PAS

Matthew PIERI

Luis Raul ABRAMO

Paris, le 9 septembre 2022

Le Président Directeur Général

Thierry Damerval

Ces projets issus du processus de sélection font l'objet de vérifications administratives et financières par l'ANR, principalement liées à la compatibilité/régularité des aides au regard de la réglementation européenne. Les décisions de financement sont donc conditionnées par les résultats de ces analyses et vérifications et sont matérialisées par la signature de conventions attributives d'aide entre l'ANR et chacun des bénéficiaires (personnes morales récipiendaires des subventions) ou par la notification des actes attributifs à ceux-ci.

